

Le Culoz'

NUMÉRO 22 • AVRIL 2017

lien



DOSSIER DU MOIS

Social : le bilan

EDITO

Au cours de ces trois dernières années, la municipalité de Culoz s'est employée à renforcer la cohésion sociale sur son territoire en offrant un niveau de services adéquat. Les actions menées ont été tournées vers tous les âges de la population et ceci, pour garantir un cadre de vie sain et sécurisant pour tous. Voici quelques actions réalisées afin que nous nous sentions bien dans notre commune. Nous avons notamment organisé les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) pour que ceux-ci soient un moment ludique mais aussi d'apprentissage pour nos jeunes. La plage horaire du Centre de Loisirs durant l'été a été élargie afin d'aider les jeunes ménages. Nous avons également œuvré afin d'améliorer l'accès aux soins de nos aînés et les jardins familiaux ont été créés, permettant ainsi aux Culoziens de se rapprocher et échanger autour d'une passion commune, le jardinage... Bien sûr, ces actions sont en lien avec d'autres projets en cours d'études, mais toujours avec ce même but : que chacun puisse s'épanouir au mieux dans un cadre de vie agréable, avec des liens sociaux en harmonie avec ses attentes.

Marc GUILLAND
Adjoint à la communication





LA MUTUELLE COMMUNALE

Afin de préserver le pouvoir d'achat des culoziens en améliorant leur accès aux soins, la mairie, portée par le CCAS, s'est mobilisée pour votre santé avec la Complémentaire Santé accessible à tous.

Avec la mutuelle communale à prix très compétitif, Culoz a été la première commune de l'Ain à proposer ce service à ses administrés.

QUELQUES CHIFFRES

4 mutuelles proposées

Moyenne d'âge des adhérents : 68 ans

En 2016, 31 appels sur la plateforme



LES JARDINS PARTAGÉS DU COLOMBIER

Il y a deux ans, naissent les jardins du Colombier dans le quartier du Péage. Grâce aux jardiniers de tout âge, toute condition ou origine, les fruits et légumes cultivés poussent dans une ambiance conviviale. Ces jardins partagés sont un lieu à part ! Ils tissent des liens sociaux et sont un support idéal d'apprentissages et de partages, ouverts à tous.



ENTRETIEN AVEC LAURENCE, JARDINIÈRE :

- Que cultivez-vous dans votre jardin ?

Dans les jardins partagés, mon mari et moi cultivons des pommes de terre, des oignons rouges et blancs, des échalotes, de l'ail. On cultive des légumes très courants comme des courgettes, des tomates (cerises, rondes, coeurs de boeuf et de crimée), des petits pois, des haricots (rames, kilomètres et jaunes), des fèves, des courges, des aubergines, des salades et des légumes de la Réunion (on ne les trouve pas facilement sur les marchés pour certains et pas du tout pour d'autres), comme des chouchous

(ou chistophines), des piments Z'oiseaux, des margoses, et des brédes chouchous qui agrémentent nos plats créoles et des brédes mafanes.

On essaie de mettre les légumes en décalé dans le temps pour optimiser les récoltes.

- Que vous ont apporté les jardins partagés ?

Les jardins partagés nous ont permis de connaître des personnes très sympatiques avec qui l'on partage des méthodes de jardinage différentes. On échange des graines, des légumes, des petites astuces pour traiter les cultures de manière totalement bio. C'est un moment de détente, de partage et d'entraide.

Je tiens à souligner le travail et l'investissement de tous les jardiniers pour rendre cet endroit très agréable et convivial.



ÉCRIVAIN PUBLIC

Les démarches administratives peuvent parfois poser un problème de compréhension dû à leur complexité. Afin de rompre l'isolement face à ce souci, la municipalité a mis en place les services d'un écrivain public.

Depuis le mois d'octobre, plus de 50 dossiers ont été traités, sur environ 40h de permanence. Plus de 40 personnes ont eu recours à ce service.

En plus de l'aide apportée sur la rédaction de dossiers administratifs, l'écrivain public permet aussi aux personnes en difficulté de parler en toute confiance.

Permanences en mairie tous les mercredis de 9h à 11h sur rendez-vous.

TÉLÉALARME

La Téléalarme est un système de sécurité destiné aux personnes âgées ou handicapées, qui leur permet d'être mises en contact avec un service de secours en cas de difficulté.

Pour maintenir les personnes âgées à domicile, la municipalité vous accompagne dans votre choix et vous aide à trouver une solution de téléalarme, système simple, efficace et rapide à installer, nécessitant uniquement une ligne téléphonique.

Témoignage de M. RAMEL:

"Un bracelet téléalarme s'avérait nécessaire pour le maintien à domicile de mon père. J'ai contacté Mme Danielle RAVIER, service social de la mairie de Culoz, qui a immédiatement pris en charge ma demande. Trois jours ouvrés plus tard, le matériel de télé-assistance était installé au domicile, par connexion sur la ligne téléphonique fixe de l'appartement. Merci à la municipalité pour son écoute et son efficacité."

ALSH : OUVERTURE ESTIVALE

L'ouverture du Centre de Loisirs pendant l'été 2016 a connu un grand succès. Pour cette première année, l'expérience a satisfait aussi bien les enfants que les parents.

Cet été, la structure sera ouverte **du 10 juillet au 04 août**, avec le même principe : des semaines à thèmes seront organisées avec de nombreuses animations.



COURS D'ALPHABÉTISATION

Afin de limiter l'exclusion grâce à la parole et à l'écriture, la municipalité met en place des cours d'alphabétisation. Afin de rompre la barrière de la langue et pouvoir communiquer au quotidien, l'apprentissage de la langue française est assuré par des personnes bénévoles.

Après s'être inscrits fin 2016, une douzaine de participants ou "apprenants" ont été invités à passer un test pour situer leur niveau initial. Grâce aux résultats, des groupes ont été formés et les cours ont pu débuter début avril.



LES PERMANENCES (sous réserve de modification)

INFO CAF :

Angélique JACQUET-BERNARD : 04 37 61 16 11
 angelique.jacquet-bernard@cafbourg-en-b.cnafmail.fr
 Prochaines permanences de 13h30 à 16h30 : 18
 avril, 16, 23 et 30 mai, 20 et 27 juin, 18 et 25 juillet.

CONSEILLÈRE EN FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Permanences chaque lundi de 13h30 à 16h30
 Ariane CAMHI : 06 70 72 50 94
 ariane.camhi@alfa3a.org

POINT RELAIS SOLIDARITÉ :

Assistantes sociales : 04 79 87 01 80
 Permanences : lundi et mercredi de 9h à 11h,
 mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

MISSION LOCALE JEUNE :

Permanences tous les jeudis après-midi : 14h à 17h
 Contact : 04 79 87 53 75

DYNACITÉ :

Permanences d'Agnès CHENAVIER : 18 mai, 20
 juillet, 05 octobre et 07 décembre.

CARSAT INFORMATIONS RETRAITE :

Renseignements ou rendez-vous (à Belley) : 39 60
 ou 09 71 10 39 60 - <http://www.carsat-ra.fr>

EN BREF



Quatre nouveaux plans de ville ont été installés. Ces panneaux comportent le plan général et un parcours historique permettant de découvrir les sites remarquables de Culoz.

RAPPEL NUMÉROTATION DE RUE

Depuis 4 ans, les habitations ont abandonné les numéros de rues séquentiels au profit d'une numérotation métrique.

De nombreuses plaques n'ont toujours pas été récupérées par leurs propriétaires. Si vous êtes dans ce cas, merci de contacter les services techniques de la commune au 04 79 87 17 33.

AGENDA

AVRIL 2017

Mercredi 12 avril 17h et 20h30 - Salle des fêtes	CINÉMA Par CinéPhoébus
Mercredi 12 avril 14h et 15h30 - Médiathèque	ATELIER POCHOIRS avec l'illustratrice Julia WAUTERS Par la médiathèque et la CC Bugey Sud
Samedi 22 avril Salle des fêtes	REPAS DANSANT Par Espoir et solidarité - Mayonbe
Du lundi 17 au vendredi 21 avril Stade	STAGE DE FOOT Par l'USGC
Vendredi 05 mai Plan d'eau	CHALLENGE DE L'AMITIÉ Par la Pétanque culozienne
Samedi 06 mai Salle des fêtes	FESTIVAL ON S'LA RACONTE Par la Fabrique 1534
Lundi 08 mai Salle Jean Falconnier	TOURNOI DE JUDO Par le Club d'Arts Martiaux

Toutes les infos sur le site : www.culoz.fr / 04 79 87 00 29 / mairie@culoz.fr

